

d'abord la lecture, l'écriture grammaticalement, l'arithmétique ; de plus, il aimerait qu'on y enseignât aussi la géométrie, le dessin linéaire, l'art de dresser des plans, de faire des devis de construction, quelques métiers. Il est aussi nécessaire dans le pays d'enseigner l'anglais ; mais ceci ne souffrira pas de difficultés ; car si vous n'aviez personne qui sût cette langue, il sera facile de vous procurer ici quelques bons sujets, et je n'ai aucun doute qu'en peu de temps le noviciat ne se recrute facilement. Je vous prie de m'informer par la prochaine malle de la détermination que vous aurez prise.

J'ai l'honneur d'être, monsieur l'Abbé,

Votre très humble serviteur,

H. HUDON, PTRE, V. C

(Archives de l'archevêché de Montréal, t. 12, p. 621.)

No X.

FONDATION DU COLLÈGE INDUSTRIEL DE JOLIETTE.

Lesquels (L'hon. B. Joliette et Dame Charlotte Tarriex Taillant de Lanaudière, son épouse) ont volontairement reconnu et confessé avoir donné et transporté dès maintenant et à toujours par donation entrevifs irrévocable... à la corporation des Clercs Paroissiaux ou Catéchistes de St-Viateur, constitués en un corps politique et incorporé... l'usufruit et jouissance pleine et entière et à perpétuité des biens ci-après désignés, savoir : 1° Un emplacement situé au village d'Industrie, dans la paroisse de St-Charles-Borromée, seigneurie de Lavaltrie, de la contenance de deux arpents seize pieds de front sur deux cent quinze pieds dans une ligne, et dans l'autre cent quatre-vingt-sept pieds de profondeur... bâti d'un collège en pierre à deux étages, de quatre-vingts pieds de longueur sur quarante pieds de large, et d'une cuisine et autres bâtiments en bois.

2° Un lopin de terre situé au même lieu, au sud du grand chemin et en partie vis-à-vis le dit emplacement du collège, contenant six cent soixante et quinze pieds de profondeur... lequel lopin de terre est entièrement destiné pour y bâtir un grand collège avec les ateliers nécessaires et pour y faire un beau jardin botanique et autres dépendances nécessaires aux élèves du dit collège.

3° Une terre située en la dite paroisse, même seigneurie, de la contenance de deux arpents et demi de front sur vingt-sept arpents de profondeur... bâtie d'une maison, grange et autres bâtiments, laquelle terre étant principalement destinée pour en faire une ferme modèle, où l'on mettra en pratique la théorie agricole enseignée aux élèves du dit collège.

“ Cette donation ainsi faite à la charge de maintenir et entretenir deux établissements principaux au dit village d'Industrie, savoir :

“ Premièrement, la maison d'institution ou petit séminaire qui est principalement destiné à un noviciat pour les postulants, et où l'on instruira ceux qui n'ont pas les connaissances suffisantes pour être mis au nombre des postulants.

“ Deuxièmement, le collège Joliette dont le but principal est de former de bonne heure à la doctrine chrétienne et aux lettres les jeunes gens, et de leur donner ainsi les habitudes d'une vie honnête, laborieuse, industrielle, comme étant d'une grande utilité et d'un grand secours